

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES AU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 20 NOVEMBRE 2023**

**(Code général des collectivités territoriales, article L2121-25)**

**Présidence de M. Florian Bercault, maire**

À la date mentionnée ci-dessus, le Conseil municipal, légalement convoqué le 13 novembre 2023, conformément au code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, à dix-huit heures zéro minute, dans la salle de l'Hôtel de Ville de Laval, sous la Présidence de Monsieur Florian Bercault, maire.

**Étaient présents**

Florian Bercault, maire, Bruno Bertier, Isabelle Eymon, Georges Poirier, Marjorie François, Patrice Morin, Marie-Laure Le Mée Clavreul (jusqu'à 19 h 06 et à partir de 19 h 43), Bruno Fléchard, Camille Pétron, Antoine Caplan, Christine Droguet, Geoffrey Begon, Céline Loiseau, adjoints, Béatrice Ferron, Michel Neveu, Geneviève Pham-Sigmann, Éric Paris, Georges Hoyaux (à partir de 18h 44), Laurent Paviot, Catherine Roy (à partir de 18h 14), Nadège Davoust, Kamel Ogbi, Rihaoui Chanfi, Ludivine Leduc, Noémie Coquereau (à partir de 18 h 19), Paul Le Gal-Huamé, Lucie Chauvelier, James Charbonnier, Didier Pillon, Chantal Grandière, Marie-Cécile Clavreul et Samia Soltani, conseillers municipaux.

**Étaient représentés**

Marie-Laure Le Mée Clavreul a donné pouvoir à Georges Poirier (de 19 h 06 à 19 h 43), Marie Boisgontier a donné pouvoir à Bruno Fléchard, Solange Bruneau a donné pouvoir à Céline Loiseau, Georges Hoyaux a donné pouvoir à Laurent Paviot (jusqu'à 18 h 44), Caroline Garnier a donné pouvoir à Ludivine Leduc, Sébastien Buron a donné pouvoir à Christine Droguet, Jonathan Guilemin a donné pouvoir à Kamel Ogbi, Noémie Coquereau a donné pouvoir à Isabelle Eymon (jusqu'à 18 h 19), Pierrick Guesné a donné pouvoir à James Charbonnier, Gwendoline Galou a donné pouvoir à Marie-Cécile Clavreul, Vincent d'Agostino a donné pouvoir à Didier Pillon, Lucile Perin a donné pouvoir à Chantal Grandière et Henri Renié a donné pouvoir à Samia Soltani.

**Était absent**

Guillaume Agostino, conseiller municipal.

Céline Loiseau et James Charbonnier sont désignés secrétaires.

S524 - I - MISE EN PLACE D'UNE "CONVENTION CITOYENNE POUR LES QUARTIERS POPULAIRES À LAVAL"

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, six conseillers municipaux s'étant abstenus (Didier Pillon, Chantal Grandière, Marie-Cécile Clavreul, Samia Soultani, Gwendoline Galou et Henri Renié).

S524 - TUEC - 1 - AIDE COMMUNALE AU RAVALEMENT DES FAÇADES - ÉLARGISSEMENT DU PÉRIMÈTRE

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S524 - TUEC - 2 - ÉTUDE URBAINE POUR LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS ET L'IMPLANTATION D'UNE CRÈCHE MUNICIPALE AU 75 RUE DE BEAUREGARD - DEMANDE DE SUBVENTION

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, douze conseillers municipaux s'étant abstenus (Caroline Garnier, Ludivine Leduc, James Charbonnier, Didier Pillon, Chantal Grandière, Marie-Cécile Clavreul, Pierrick Guesné, Samia Soultani, Gwendoline Galou, Vincent D'Agostino, Lucile Périn et Henri Renié).

S524 - TUEC - 3 - VALIDATION DE L'AVENANT DE PROJET ACTION CŒUR DE VILLE 2023-2026

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S524 - TUEC - 4 - AVENANT DE PROLONGATION DU BAIL À CONSTRUCTION PASSÉ AVEC MAYENNE HABITAT SUR LE SITE UNIVERSITAIRE DE LA DORMERIE

Camille Pétron et Chantal Grandière en tant que membres du conseil d'administration de Mayenne Habitat, ne prennent pas part au vote.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S524 - TUEC - 5 - CESSION DE PARCELLES SISES 38 RUE PROSPER MÉRIMÉE À MADAME SONIA BEN MESSAOUD

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S524 - TUEC - 6 - CESSION AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA MAYENNE DES PARCELLES CADASTRÉES AV 124 ET AV 126 SITUÉES AU LIEU-DIT LA CROIX DES LANDES SUR LA COMMUNE DE SAINT-BERTHEVIN

Bruno Bertier, Nadège Davoust, Marie-Laure Le Mée Clavreul, Camille Pétron et Antoine Caplan, en tant que conseillers départementaux de la Mayenne, ne prennent pas part au vote.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S524 - CRV - 2 - DÉPÔT AUX MUSÉES DE LAVAL D'UNE ŒUVRE APPARTENANT AUX COLLECTIONS DES MUSÉES DU MANS

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S524 - CRV - 3 - DÉPÔT AU MUCEM DE MARSEILLE D'UNE ŒUVRE APPARTENANT AUX COLLECTIONS DES MUSÉES DE LAVAL

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S524 - CRV - 4 - PROGRAMME D'EXPOSITIONS, DE MANIFESTATIONS ET D'ACTIONS CULTURELLES ET SCIENTIFIQUES DES MUSÉES D'ART DE LAVAL AU TITRE DE L'ANNÉE 2024

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S524 - CRV - 5 - PROGRAMME D'ACTION CULTURELLE DES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES AU TITRE DE L'ANNÉE 2024

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S524 - CRV - 6 - PRÊT DE DOCUMENTS ANCIENS DES BIBLIOTHÈQUES DE LAVAL POUR UNE EXPOSITION AU CHÂTEAU D'ANGERS EN PARTENARIAT AVEC LE FRAB (FONDS RÉGIONAL D'ACQUISITION POUR LES BIBLIOTHÈQUES)

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S524 - CRV - 7 - CONVENTION ENTRE LA RÉGION DES PAYS DE LA LOIRE, LE CENTRE DE RÉALISATION ET D'ÉTUDES ARTISTIQUES (CREA), LA VILLE DE LAVAL, LA VILLE DE SAINT-BERTHEVIN ET LE THÉÂTRE DE LAVAL DANS LE CADRE L'ÉDITION 2024 DE L'ÉVÈNEMENT CULTUREL MUSICAL RÉGIONAL, EN DÉCLINAISON DE LA FOLLE JOURNÉE EN RÉGION

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S524 - CRV - 8 - CONVENTION DE MOYENS ENTRE L'ASSOCIATION POC POK ET LA VILLE DE LAVAL DANS LE CADRE DE L'ORGANISATION DU FESTIVAL DES ÉLÉPHANTS 2024

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Affiché le 22 novembre 2023.

La directrice du département  
vie citoyenne et vie institutionnelle,



  
Anne-Sophie Lespiauc

S524 - TUEC - 7 - ACQUISITION D'UNE PORTION DE VOIRIE SITUÉE RUE DES MARINIERS AUPRÈS DE LA SAS ATLANTE ET CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S524 - VQC - 1 - RAPPORT ANNUEL SUR L'ACCESSIBILITÉ 2022

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S524 - VQC - 2 - SUBVENTION COMPLÉMENTAIRE À LA SECTION BOXE DU STADE LAVALLOIS OMNISPORTS

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S524 - VQC - 3 - SUBVENTION COMPLÉMENTAIRE À L'ASSOCIATION VOVINAM VIET VO DAO LAVAL

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S524 - VQC - 4 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION À L'ASSOCIATION "LUNDI MIGRAINE"

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S524 - VQC - 5 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU COMITÉ D'ANIMATION LAVAL-NORD (CALN)

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S524 - VQC - 6 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU COMITÉ D'ANIMATION VIVRE AUTOUR D'AVESNIÈRES (CAVAA)

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S524 - VQC - 7 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION À L'ASSOCIATION "L'AUTRE RADIO"

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S524 - VQC - 8 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT À L'ASSOCIATION AID'À DOM

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S524 - CRV - 1 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION À L'ASSOCIATION GOOD GOOD MOODS POUR LE PROJET CULTUREL DE STREET ART SUR LE SITE DE L'ANCIENNE LÉGUMERIE DU QUARTIER FERRIÉ

La délibération est adoptée à l'unanimité.